

interprofessionnelle et nationale pour le retrait du projet de loi sur les retraites

Refus de toute négociation, débat accéléré, à l'Assemblée nationale d'abord, au Sénat maintenant, pour faire voter le texte avant les vacances scolaires, le gouvernement et le président de la République ont choisi le passage en force. Face à cet oukase, le mouvement actuel prend des formes inédites qui montrent une détermination intacte. Ces actions multiformes, allant des grèves reconductibles dans certains secteurs à des actions de blocage de dépôts de carburants, sont organisées partout de façon unitaire. Elles se combinent avec les fortes mobilisations d'une jeunesse qui refuse le destin sinistre que lui préparent les classes dominantes. Comme seule réponse, le gouvernement se cantonne dans le déni de la mobilisation sociale et accentue la répression.

Ca bouge !

La grève se poursuit. Dans le même temps, des actions interprofessionnelles unitaires se multiplient localement avec des rassemblements, des manifestations « sauvages », des blocages (de zones industrielles, de dépôts pétroliers, de gares, d'aéroports, de dépôts de bus, de péages autoroutiers...). Solidaires et ses organisations membres trouvent toute leur place dans ces actions décidées au plus près du terrain. Amplifions sur l'ensemble du territoire les initiatives unitaires, grandes et petites, dirigées contre les intérêts de nos dirigeants et du patronat et qui sont autant de signes d'encouragement pour les salarié-e-s d'ores et déjà en grève. Il faut que ça bouge partout !

De la sécurité des biens et des personnes...

Le gouvernement use de répression et de violence. Des salarié-e-s en grève sont menacé-e-s de prison et réquisitionné-e-s comme si nous étions en guerre. Des piquets de grève sont l'objet de charges policières. Des salarié-e-s sont arrêté-e-s parce qu'ils/elles luttent. Des manifestations interprofessionnelles sont interdites. Des salarié-e-s sont arrêté-e-s. Chaque manifestation lycéenne est le théâtre de provocations, d'interventions de policiers en civils souvent parés d'autocollants syndicaux pour entretenir la confusion. Le Président de la République traite celles et ceux qui luttent de preneurs d'otages. C'est une vraie guerre sociale qu'ils mènent contre nous !

De nouvelles manifestations le 28 octobre et le 6 novembre

Six organisations syndicales ont décidé d'appeler à deux nouvelles journées de mobilisation, le jeudi 28 octobre et le samedi 6 novembre. L'Union syndicale Solidaires aurait préféré une date plus rapprochée afin de ne pas laisser trop longtemps les salarié-e-s mobilisé-e-s au quotidien sans journée de centralisation nationale du mouvement. De plus, il est regrettable que le communiqué de l'intersyndicale ne soutienne pas nettement les actions décidées unitairement par les salarié-e-s à la base. C'est ce qui a amené Solidaires à ne pas signer ce texte.

Solidaires appelle à amplifier la mobilisation : élargir les grèves et les débrayages, renforcer les initiatives locales quotidiennes, et aussi se mobiliser massivement le 28 octobre et le 6 novembre puisque ces dates ont été décidées.

L'Union syndicale Solidaires

- Soutient la grève interprofessionnelle en cours, les grévistes en lutte.
- Appuie les collectifs intersyndicaux mis en place dans plusieurs villes.
- Appelle à renforcer et élargir la grève.
- Participera pleinement aux prochaines journées nationales de manifestations.
- Condamne la répression et la violence policière envers les salarié-e-s et les lycéen-ne-s en lutte.

Pour répondre aux nombreuses demandes de solidarité financière en direction des grévistes, Solidaires a décidé de mettre en place une caisse de solidarité. Les chèques sont à établir à l'ordre de l'Union syndicale Solidaires avec la mention « SOLIDARITE GREVISTES RETRAITES » au dos. Ils sont à envoyer à UNION SYNDICALE SOLIDAIRES - 144 boulevard de La Villette 75019 Paris. Un bilan des sommes récoltées et de leur affectation sera rendu public.

Le gouvernement veut nous user.

Uni-e-s et déterminé-e-s, nous pouvons l'emporter !